

JEAN CHARLOT

Tactique et stratégie du RPR dans l'opposition

« Sans stratégie, sans programme, sans perspective, le RPR est un parti qui, manifestement, n'a pas surmonté ses déboires électoraux » (1). Cette déclaration du député socialiste de Paris, Georges Sarre, au moment des Assises nationales du mouvement gaulliste en janvier 1982, ressort davantage de l'autopersuasion que de la prise en compte des réalités. Le RPR, au lendemain de mai-juin 1981, n'a pas une mentalité de vaincu : son candidat, Jacques Chirac, a obtenu un résultat inespéré au 1^{er} tour des présidentielles après une campagne bien menée qui lui a permis d'améliorer son image dans l'esprit des Français (2). Il est apparu, lors des législatives, comme l'animateur et le coordinateur des candidats en déroute de la majorité sortante face à la gauche. Le RPR a perdu moins de députés que l'UDF. Et le triomphe de trois RPR — de Bénouville, Bourg-Broc et Peyrefitte — plus un UDF aux 4 élections législatives partielles du 17 janvier 1982 n'a pas tardé à redonner au mouvement gaulliste toute confiance dans son avenir politique au moment où Jacques Chirac reprenait à sa tête sa place de Président — abandonnée pour l'élection présidentielle — avec les voix de 99,10 % des délégués à ses Assises de Toulouse (3). On pouvait s'interroger sur la stratégie du RPR *avant* l'alternance de mai-juin 1981 : stratégie combative sous-tendue par l'espoir de vaincre et la gauche et Giscard — comme le prétendait Chirac, ou stratégie de recours, fondée sur l'acceptation de l'alter-

(1) *Le Monde*, 26 janvier 1982, p. 8.

(2) Cf. Jean Charlot, *Les consultations d'avril-juin 1981 et Jacques Chirac, Pouvoirs*, 20, 1982, p. 37-43.

(3) *Le Monde*, 26 janvier 1982.

nance au profit de la gauche — comme l'affirmaient les giscardiens ? La gauche au pouvoir, les choses sont au moins claires : la stratégie du RPR est celle de l'alternance dans la légalité républicaine, sa tactique celle de l'union de toutes les forces d'opposition, son programme celui que Jacques Chirac avait présenté lors de la campagne présidentielle — peu à peu revu et adapté selon l'évolution de la conjoncture et l'approfondissement de ses divers aspects. Pour préciser la pratique gaulliste de l'opposition nous nous référerons au texte intégral des interventions publiques de Jacques Chirac — du 17 mai 1981 (allocution au Comité national extraordinaire du RPR) au 18 septembre 1983 (Grand Jury RTL, *Le Monde*). Il en ressort une stratégie et une tactique d'une rare cohérence et clarté, en dépit des inflexions et nuances que la variété des auditoires et l'évolution de la conjoncture impriment à ces déclarations. Dans la mesure où l'arme essentielle d'une opposition démocratique est la parole et le chef incontesté du RPR Jacques Chirac, il nous a semblé utile d'écouter Jacques Chirac pour caractériser la ligne de la deuxième époque du « gaullisme d'opposition » — l'opposition dans le cadre d'un régime légitime après l'opposition au système de la IV^e République, du temps du général de Gaulle (4).

Dès le 5 octobre 1981 à Paris, au lendemain de la première dévaluation du franc et dans sa première conférence de presse depuis l'alternance, Jacques Chirac définit les quatre principes dont doit s'inspirer, selon lui, l'opposition : « le respect des institutions » — pas question de remettre en cause le résultat du libre vote des Français, mais respect, aussi, par le pouvoir, des droits de l'opposition ; « une opposition sans concession », puisqu'elle s'inspire de valeurs « radicalement différentes » de celles du pouvoir et fait une analyse des réalités économiques et sociales « inverse de la sienne » ; la « nécessité du renouvellement » des hommes, des idées, du langage, des méthodes dans les partis, les associations d'opposition ; une « opposition... constructive et active », enfin, qui propose au Parlement et dans le pays « une politique de rechange ». Donc point de volonté de revanche : « un peuple souverain et libre peut changer d'avis, il ne prend jamais de revanche sur lui-même » — mais la volonté de « prendre date », devant les Français, persuadé que « le gouvernement engage la France dans la mauvaise direction ». Et l'affirmation que « rien n'est irréversible », que l'alternance viendra et qu'alors « un certain nombre des erreurs commises aujourd'hui pourront être rectifiées ». Deux thèmes repris avec force le 28 octobre 1981, à l'Assemblée nationale, lors de

(4) Jean Charlot, *Le gaullisme d'opposition 1946-1958*, Paris, Fayard, 1983.

la discussion du projet de budget 1982 : « Il faut savoir que, pour nous, rien n'est irréversible, notamment pas les mesures prises par le gouvernement socialiste... Mes chers collègues de l'opposition, lorsque nous serons la majorité, voilà ce que nous ferons ensemble pour la France. »

De ces affirmations, sans cesse répétées et jamais remises en question, il ressort que pour Jacques Chirac l'opposition a trois fonctions essentielles :

- une fonction « constituante » : maintenir le *consensus* sur les institutions démocratiques en refusant de contester la légitimité du pouvoir, quelles que soient ses « erreurs » et l'impatience qu'elles soulèvent ; en ne revendiquant le pouvoir que par les urnes dans le cadre des dispositions électorales constitutionnelles. Le RPR, contrairement au RPF, et pour cause, ne saurait être un parti « révisionniste » ;
- une fonction « critique » : dénoncer sans concession les « erreurs » de la majorité pour faire prendre conscience aux Français de la fausseté des analyses et de l'échec des politiques du pouvoir « socialo-communiste » ;
- une fonction « programmatique », enfin : se préparer à exercer le pouvoir, quand le peuple le voudra, en précisant et renouvelant son propre projet politique ; opposer à la politique faite la politique que l'on ferait si l'on était aux affaires.

Fonction constituante

Au lendemain de l'élection de François Mitterrand, Jacques Chirac déclare devant le Comité national extraordinaire de son parti, le 17 mai, que tous les démocrates « se doivent naturellement de prendre acte » du fait que « la France a un Président socialiste », quitte à éviter un « changement de société » en tentant de persuader les Français d'envoyer à l'Assemblée nationale une majorité qui ne soit pas socialiste. Après la victoire massive des socialistes aux élections législatives, Jacques Chirac ne conteste pas davantage la légitimité du pouvoir : « La majorité a le pouvoir, elle conduit donc les affaires, ce qui est tout à fait légitime, et elle sera jugée aux échéances normales par l'opinion publique dans le cadre des règles de la démocratie » (Club de la presse d'Europe 1, 15 novembre 1981). Bien plus, Jacques Chirac s'emploie à dédramatiser le débat politique, après le Congrès socialiste de Valence, pour éviter qu'il ne dégénère : « J'appelle tous les participants à la vie politique de notre pays à se reprendre un peu, à se souvenir qu'il n'y a pas de démocratie sans

un minimum de tolérance » (15 novembre 1981). Il reviendra régulièrement sur ce thème, tout en soulignant en contrepoint l'agressivité, l'intimidation, l'extrémisme idéologique de la majorité, ou l'exaspération de l'opposition, pour expliquer les débordements verbaux éventuels de celle-ci. « Je condamne l'intolérance d'où qu'elle vienne », lance-t-il ainsi le 16 décembre 1981 (TF1, « Le grand débat de la presse »). Et le 17 octobre 1982 il met fin à une polémique déclenchée par le président du groupe RPR, Claude Labbé, à propos de la légitimité du pouvoir : « Jamais, dit-il, je n'ai mis en cause la légitimité du Président de la République et du Gouvernement. D'abord parce que cela ne m'est jamais venu à l'esprit. Et ensuite parce que, en tant que gaulliste, défenseur des institutions de la V^e République, je serais le dernier à pouvoir le faire » (Grand Jury RTL, *Le Monde*, 17 octobre 1982). « La légitimité du Gouvernement, du Parlement et du chef de l'Etat est indiscutable jusqu'à l'échéance qui la remet en cause », insiste-t-il quelques mois plus tard (Club de la presse d'Europe 1, 30 janvier 1983). Et le 3 septembre 1983 il appelle les jeunes RPR au sang-froid : « Certains vont même jusqu'à nous exhorter à l'action immédiate, sans d'ailleurs bien mesurer quelles pourraient en être les formes ni surtout les risques. A cette montée des impatiences et des périls, nous devons répondre par le sang-froid. Notre rôle n'est pas d'aggraver la dégradation de l'esprit public ni de compromettre davantage l'unité de notre pays. Notre vraie vocation, c'est de nous préparer à gouverner dans le strict respect des institutions de la République. » Et de souligner : « On nous dit... : « Mais vous êtes trop mous. Il faut brûler les étapes. » Eh bien ! Non ! Nous ne tomberons pas dans le piège où le pouvoir actuel serait trop heureux de nous prendre. On ne peut proclamer son attachement à la liberté et aux valeurs républicaines — et en prendre à son aise avec elles à la première occasion (...). Ce que doit faire l'opposition, c'est se tenir prête à gouverner quand le suffrage universel le lui demandera. Ce moment viendra au printemps 1986 ; il peut venir avant. Nous sommes prêts » (Avignon, réunion des Jeunes RPR, 3 septembre 1983). On accusera le chef du RPR d'avoir dévié de cette ligne legaliste en déclarant, en septembre 1982 à Nouméa, que le pouvoir socialiste n'irait pas au-delà de deux ans. Il démentira : « Les propos que j'ai tenus à Nouméa, sortis de leur contexte, ont été exploités de façon polémique » ; il s'agissait « d'un jugement historique ». Autrement dit, la décision de faire des législatives anticipées « ne peut être prise... que par le chef de l'Etat et personne n'est fondé à exercer sur lui dans ce domaine la moindre pression » (Club de la presse d'Europe 1, 30 janvier 1983). De même, dans le

débat sur la cohabitation éventuelle entre un président socialiste et une opposition UDF et RPR, Jacques Chirac souligne qu'une telle cohabitation n'a constitutionnellement rien d'illégitime ou d'impossible : « Rien ne peut obliger le Président de la République à se démettre (...). Le respect des institutions est une chose essentielle dans la mesure où ne pas le faire, ne pas les respecter, c'est courir le risque de créer un redoutable précédent (...). Attention ! Ne jouons pas avec les institutions ! » (Grand Jury RTL, *Le Monde*, 18 septembre 1983). Quand un nostalgique de la IV^e tente de lui faire dire que les institutions de la V^e République sont mauvaises puisqu'elles assurent la durée aux socialistes, il refuse de se laisser entraîner sur ce terrain : « J'aime mieux un système qui permette de gouverner, quitte à avoir provisoirement bien sûr l'inconvénient d'un régime socialiste » (TF1, « Le grand débat de la presse », 16 décembre 1981).

Le légalisme de Jacques Chirac, sans cesse réaffirmé, a de toute évidence une double motivation. Une motivation explicite : ne pas affaiblir les institutions de la V^e République, ne pas tomber dans le travers historique des Français qui consiste à mêler les règles du jeu constitutionnel à leurs luttes politiques. Mais aussi une motivation inexprimée : laver définitivement devant l'opinion le mouvement gaulliste du péché d'activisme que lui vaut sa lutte contre les institutions de la IV^e République et la manière dont le général de Gaulle est revenu au pouvoir en mai-juin 1958 ; débarrasser Jacques Chirac lui-même d'une certaine image d'« agité » et d'extrémiste. Aux 3^e Assises nationales du RPR, les 23-24 janvier 1982 à Toulouse, la référence obligée n'était plus à la Nation et à l'Etat, mais à la liberté et à la République...

Fonction critique

Tolérance, républicanisme, respect absolu des institutions démocratiques n'empêchent cependant pas le RPR et son chef de dénoncer la politique de la majorité et les principes qui l'inspirent. Prudente et modérée, au départ, cette critique se fait vite féroce et impitoyable. Entre l'élection présidentielle et les élections législatives de 1981, Jacques Chirac voit des « convergences » entre son projet et le programme socialiste : « Une grande part, non négligeable, de ce que proposent les socialistes ne m'inquiète pas du tout. Ce qui m'inquiète, ce sont certaines dispositions d'ordre économique, mais ce qui m'inquiète surtout c'est l'alliance avec les communistes. » Et d'envisager même une « véritable majorité nationale » dès lors que le Parti socialiste romprait ouvertement avec le Parti communiste (TF1,

« Le grand débat de la presse », 1^{er} juin 1981). Argument de circonstance ? Dès le 28 octobre 1981, en tout cas, Jacques Chirac dénonce dans le projet de loi de finances pour 1982 « une complète rupture avec la politique économique et financière de la V^e République » (progression de 27,6 % des dépenses de l'Etat, au lieu de 15 % en moyenne auparavant, impasse considérable de 100 milliards, budget « incobérent et archaïque »). Et il tente de faire passer aux Français une idée simple : « Ce n'est pas le socialisme qui vous sauvera. C'est vous-même, votre travail et votre génie créateur » (Assemblée nationale, 28 octobre 1981). On lui reproche de voter contre les budgets de la défense, de la recherche, de la culture qu'il approuve. Il rétorque que le budget est un tout : « Je suis logique avec moi-même, ayant condamné le tout, en condamnant les parties qui le composent » (Club de la presse d'Europe 1, 15 novembre 1981). Aux Assises RPR de Toulouse, le 24 janvier 1982, il prévient : « La France ne va pas s'effondrer d'un coup, pour la bonne raison qu'en vingt ans la V^e République a construit l'une des premières puissances industrielle, agricole et commerciale du monde (...). Mais déjà le ver est dans le fruit (...). » Et il invite l'opposition à « prendre date, non point pour faire la politique du pire ou pour jouer les Cassandre, mais au contraire pour provoquer les prises de conscience et les changements nécessaires ». Il est sur tous les terrains où l'on conteste déjà avec force la politique de la majorité : le 10 mai 1982 il parle au Colloque PME-PMI ; le 15 juin 1982 il s'adresse aux « états généraux professions et libertés » à la Mutualité (« Une seconde dévaluation en moins de huit mois... Nous sommes hélas ! devenus l'homme malade de l'Europe ») ; le 25 septembre 1982 il dénonce la politique agricole du Gouvernement lors d'un Comice agricole à Bugeat. On lui reprochera de changer de terrain — passant du politique, où l'opposition est affaiblie, au social et jouant sur les organisations agricoles et patronales pour orchestrer le mécontentement. Il s'en défend d'avance : l'opposition il la ressent et la voit partout et pas seulement dans certains groupes de pression ; mais il entend donner à propos de ceux-ci une leçon de démocratie au pouvoir : « Que chaque fois que quelqu'un n'est pas d'accord, notamment au niveau des organisations, on ne définit pas les bons et les mauvais, pour dire que les mauvais agissent exclusivement pour des raisons politiques » (TF1, « Le grand débat de la presse », 16 décembre 1981). A l'automne 1982, d'ailleurs, là n'est plus la question dans la mesure où le mécontentement se généralise et où le gouvernement a changé de politique économique et sociale. « Nous nous sommes trompés — dit Jacques Chirac aux parlementaires RPR — l'échec économique est venu,

mais plus tôt que nous ne l'imaginions ; quant à la grande politique sociale qui nous était promise, elle a été abandonnée » (discours aux Journées parlementaires RPR, La Grande-Motte, 26 septembre 1982). Son discours budgétaire du 27 octobre 1982 est un réquisitoire en forme de bilan : croissance deux fois moins rapide que prévu ; déficit commercial considérable, sans précédent sous la V^e République, malgré deux dévaluations ; chômage croissant, en dépit du recrutement « inutile et coûteux » de 200 000 fonctionnaires ; inflation supérieure aux prévisions, en dépit d'un blocage des prix et des salaires ; nationalisations ruineuses et inefficaces... La « rigueur » ?, le budget, selon Jacques Chirac, n'en a que les apparences : débudgétisations, dépenses sous-évaluées, déficit abusivement limité à une norme de 3 % qui sera dépassée : « Le budget de 1983 répète les erreurs de 1982. » Une nouvelle fois le président du RPR prend date. Mais, désormais, il parle d'échec de l'expérience en cours : « L'inquiétude grandit dans notre pays, et le socialisme à la française tel que vous l'avez rêvé, a échoué. Derrière un vocabulaire où l'idéologie le dispute aux bons sentiments, chacun finit par se rendre compte que votre système emprisonne l'individu dans des déterminismes socio-économiques de plus en plus contraignants » (discours à l'Assemblée nationale, 27 octobre 1982). Aux thèmes de l'échec économique et de la « régression sociale » qu'il entraîne, s'ajoutent d'autres thèmes susceptibles, également, de mobiliser les mécontents de façon générale et non plus catégorielle : « Vous assistez actuellement — déclarera Jacques Chirac le 18 septembre 1983 — à une radicalisation de l'opinion publique, c'est-à-dire à un phénomène d'exaspération, qu'il s'agisse du problème des immigrés, de la sécurité des personnes et des biens, de la pression fiscale. C'est l'expression d'un ras-le-bol. » Ce qui ne l'empêchera pas, dit-il, de continuer plus que jamais à tenir « un propos d'apaisement, de modération » (RTL, *Le Monde*, Grand Jury, 18 septembre 1983). Et de proposer une autre politique.

Fonction programmatique

Dans un premier temps, tout en reprenant ses propositions de la campagne présidentielle, Jacques Chirac se défend de vouloir proposer aux Français un programme de Gouvernement et se contente de souligner le caractère réversible de la politique socialiste. Mais très vite il est conduit à préciser son projet politique.

Dès la mi-décembre 1981 Jacques Chirac annonce qu'il n'est « pas du tout de ceux qui pensent que les choses sont irréversibles » et qu'en ce qui concerne les nationalisations il est partisan de rendre

« au secteur privé tout ce qui pourra lui être rendu » (TF1, « Le grand débat de la presse », 16 décembre 1981). Seules exceptions : les activités de monopole et de service public (EDF, SNCF) et celles qui sont dans une situation financière telle que l'Etat devra provisoirement continuer à les gérer (sidérurgie). « Tout le reste sera dénationalisé parce que l'Etat n'est pas fait pour être producteur » (Club de la presse d'Europe 1, 30 janvier 1983). Quant aux « acquis sociaux », ils seront en partie maintenus : les 39 heures peut-être, à condition qu'elles n'empêchent pas de travailler davantage ; la retraite à 60 ans ne sera plus obligatoire, dans la mesure où l'on instituera une retraite à la carte ; la cinquième semaine de congés payés sera maintenue (Club de la presse d'Europe 1, 30 janvier 1983).

Il n'est pas question, au début, de programme et encore moins de « Programme commun » de l'opposition : « Ce n'est pas le problème. » Il suffit d'avoir « une volonté commune de gagner, et de gagner ensemble, parce qu'on défend sur le fond des valeurs qui sont les mêmes » (Club de la presse d'Europe 1, 15 novembre 1981). « L'obsession du programme — précisera Jacques Chirac — est une sorte de piège que la majorité actuelle ne se fait pas faute de nous tendre (...). Que signifierait aujourd'hui un programme économique applicable au lendemain des élections législatives, à une date où nous ne savons pas ce que sera le prix du pétrole, le cours du dollar, ni même le montant de la facture à payer pour réparer les dégâts de la gestion actuelle. L'essence même du gaullisme, c'est d'être un pragmatisme » (états généraux « Professions et libertés », 15 juin 1982). L'opposition doit se limiter au rappel de ses principes, qui sont contraires à ceux du socialisme : rejet du socialisme d'inspiration marxiste comme de la nostalgie du passé ; pas de progrès social, ou de meilleure répartition des richesses, sans production de richesses ; nécessité de miser sur la liberté, la responsabilité, la créativité, l'esprit d'initiative pour la production des richesses ; pas de lutte efficace contre le chômage par la création de faux emplois administratifs ou le partage du travail, mais par la stimulation de la croissance (*ibid.*). A l'argument d'inopportunité d'un programme défini des années avant l'alternance, s'ajoute celui de la nécessité d'un temps de réflexion : « Il est vrai qu'une opposition doit, pour une part non négligeable, le fait de se trouver l'opposition à celui d'être usée, et de s'être usée, car le pouvoir use, ce qui exige rénovation, rajeunissement. Vous observerez que l'opposition tient le plus grand compte de cette exigence (...). Vous avez parlé de clubs, il en existe un certain nombre — de façon à permettre notamment aux jeunes générations de confronter leurs idées et probablement d'amé-

liorer, dans le respect bien sûr des valeurs que nous défendons et dans le sens que nous entendons suivre, à la fois les propositions et peut-être plus encore le langage dans lequel elles s'expriment » (Club de la presse d'Europe 1, 15 novembre 1981). Le 5 mai 1982, devant le *Club 89* justement, le président du RPR appelle l'opposition à pressentir le cours nouveau des choses dans un monde bouleversé par le déplacement des centres de gravité démographique, l'irruption des nouveaux pays industriels, la révolution informatique ; il l'appelle également à la recherche d'un nouvel humanisme : « Aujourd'hui, la faillite du marxisme et du socialisme d'inspiration marxiste a éclaté comme une révélation et s'impose comme une évidence (...). Notre humanisme doit être un nouvel humanisme (...) parce qu'il n'est pas un angélisme et se veut une lucidité (...). Ce n'est pas un archéo-libéralisme qui laisse à chacun la bride sur le cou » (Nogent, 5 mai 1982). La lutte pour l'alternance est aussi un combat idéologique. « Cessons de nous laisser culpabiliser, lance Jacques Chirac aux députés gaullistes, par la propagande des socialistes et des communistes (...). La « gauche » n'est plus désormais synonyme de progrès social. C'est un événement considérable dans la vie culturelle et politique française » (Journées parlementaires, La Grande-Motte, 26 septembre 1982).

Cela dit il est difficile de critiquer sans proposer et de laisser dire par la majorité qu'on n'a pas de programme de rechange. Aussi Chirac se laisse-t-il entraîner, dès la mi-1982, sur le terrain programmatique. « Vous cherchez une diversion en prétendant que l'opposition n'a pas de programme — lance-t-il dans un débat de censure. Eh bien ! Voici ce que devraient être actuellement les priorités de l'action gouvernementale. » Et de les définir en six points : élimination du déficit budgétaire, sur trois ans ; ramener à 40 % la part des impôts et cotisations sociales dans le produit intérieur brut, par la maîtrise — notamment — des dépenses sociales ; réforme monétaire et bancaire, par la dénationalisation des banques et leur décloisonnement ; relance massive de l'investissement par une réforme fiscale cohérente ; amélioration du climat social par la recherche d'un meilleur partage des responsabilités dans l'entreprise ; aménagement du temps de travail pour accompagner le progrès technologique » (Assemblée nationale, 23 juin 1982). La formulation d'un programme est en route. Le 2 juillet 1982, au Congrès de l'UDE à l'Hôtel de Ville de Paris, le maire de Paris annonce une révision de la politique européenne gaulliste en lançant l'idée d'une défense nucléaire proprement européenne, complémentaire aux engagements pris par les Américains dans le cadre de l'OTAN. Son rapport « sur

l'état de l'Europe et les mesures d'une indispensable relance de la construction européenne », le 12 juin 1983, scelle un an plus tard la mise à jour de cette nouvelle politique européenne gaulliste : « Consolider et perfectionner l'acquis communautaire, c'est-à-dire l'union douanière, la politique agricole commune, le système monétaire européen ; créer une volonté nouvelle pour aller de l'avant, qu'il s'agisse d'une plus étroite concertation des politiques étrangères, d'une démarche commune en matière de sécurité, ou d'un renforcement des actions économiques conjointes, notamment en faveur des industries et des technologies avancées... » (p. 21). Entre-temps, le 23 janvier 1983, lors d'un Congrès extraordinaire, le RPR avait adopté un « plan de redressement » pour la France, avec 15 objectifs et 60 propositions, plus un « projet politique » appelant à « une révolution de la responsabilité ». Et il invitait ses partenaires de l'opposition à « l'élaboration d'une plate-forme politique commune » (5).

Une seule tactique : l'union de l'opposition

Dès le 11 mai 1981 au matin, au bout de la nuit de l'alternance présidentielle, Jacques Chirac appelait le président de l'UDF, Jean Lecanuet, et, à travers lui, toute l'opposition à s'unir dès le premier tour des législatives pour faire bloc face à la gauche. Libéré par la défaite de Valéry Giscard d'Estaing, Jacques Chirac est désormais œcuménique et unitaire à tout prix. Il est vrai que la situation lui offre la chance de se comporter en rassembleur de l'opposition — il faudra des mois pour que Raymond Barre et Giscard d'Estaing remontent le courant dans l'opinion. Les ambitions présidentielles du maire de Paris l'obligent de surcroît à se placer au-dessus de son parti, même si l'intérêt immédiat de ce dernier pouvait justifier une certaine concurrence avec ses alliés-rivaux. « Je soutiens actuellement, souligne-t-il à la veille des législatives, l'ensemble de ces candidats (UDF, RPR, indépendants, radicaux) sans faire aucune espèce de différence entre eux (...) parce qu'aujourd'hui je considère qu'il n'est plus du tout dans mon rôle de me préoccuper exclusivement d'un parti politique. » N'aurait-il pas eu intérêt à préconiser des « primaires » partout ? « Si vous parlez de l'intérêt du RPR — précise-t-il — sans aucun doute (...). Moi, ce qui me soucie, et ce qui me préoccupe, c'est l'avenir de la France » (TF1, « Le grand débat de la presse », 1^{er} juin 1981). Du passé il entend faire table

(5) Conseil politique du 16 novembre 1982 (*Le Monde*, 18 novembre 1982).

rase. Il se défend d'avoir jamais adopté la stratégie du recours : « Je l'ai toujours condamnée, toujours. C'est curieux qu'à chaque élection on me soupçonne d'avoir cette stratégie. En 1978 (...) on l'a dit (...) et j'ai démontré, je crois, sans que cela puisse être contesté, le rôle que j'ai pris dans la victoire de la majorité aux élections de 1978. » Quant à l'élection présidentielle de 1981 il conteste que sa candidature ait fait battre Valéry Giscard d'Estaing : « C'est manifestement vrai qu'un certain nombre des électeurs qui ont voté pour moi au premier tour ont voté pour M. Mitterrand au deuxième tour. Mais ne vous faites aucune illusion, si je n'avais pas été candidat ces électeurs auraient voté dès le premier tour pour M. Mitterrand (...), lui donnant une dynamique pour le deuxième tour qui aurait conduit sa victoire à être plus importante qu'elle ne l'a été » (*ibid.*). Jacques Chirac résiste, enfin, à tous ceux qui essaient de le présenter comme le chef de l'opposition. Là n'est pas le problème, « il y a dans l'opposition diverses sensibilités et qui doivent chacune s'exprimer ». L'important est l'union, face au socialisme, des sensibilités et personnalités de l'opposition (TF1, « Le grand débat de la presse », 16 décembre 1981). « Et c'est ce qui se passe au Sénat, à l'Assemblée nationale, par un contact constant entre les différents mouvements qui composent l'opposition. C'est ce qui se passe au plan des mouvements politiques nationaux. C'est ce qui se passera pour la préparation des échéances électorales » (Club de la presse d'Europe 1, 15 novembre 1981). De fait le RPR joue à toutes les consultations électorales — législatives, législatives partielles, cantonales, municipales — la carte de l'union de l'opposition dès le premier tour de scrutin, comme au temps de l'hégémonie gaulliste au sein de la majorité gaullienne puis pompidolienne. Jacques Chirac va même jusqu'à plaider pour une liste commune de l'opposition aux élections européennes de juin 1984, bien que la représentation proportionnelle intégrale permette à chaque tendance de compter ses propres forces en cette occasion.

Il est vrai que la force du RPR et son unité de direction lui permettent d'être la force dominante de l'opposition sans avoir à revendiquer ce rôle. Force militante : « Le RPR est un parti important — constate Jacques Chirac à propos d'une discussion sur le financement des partis — qui compte environ 850 000 adhérents » (RTL, *Le Monde*, Grand Jury, 17 octobre 1982). Chiffre gonflé, comme toujours, mais qui place le RPR en termes réels au niveau du Parti communiste et devant le Parti socialiste sur le « marché » du militantisme. Le 5 décembre 1982, au parc floral de Vincennes, le parti créé par Jacques Chirac à partir de l'UDR a fêté ses six ans et sa

mutation devant quelque 20 000 personnes (6). Aux élections cantonales, municipales puis sénatoriales, le RPR s'est avéré la force montante de l'opposition — prouvant qu'il avait réussi à se renouveler à la base et à s'implanter localement — ce que les partis gaulistes n'avaient pas su faire depuis le RPF en 1947. « Soixante-neuf petits Chirac » à la tête des villes de plus de 9 000 habitants reprises à la gauche, ou « la stratégie de l'araignée » pour la reconquête de la France, écrira Thierry Bréhier dans *Le Monde* (7). Une tactique qui rappelle celle de François Mitterrand et du Parti socialiste de 1971 à 1981.

(6) *Le Monde*, 7 décembre 1982.

(7) *Le Monde*, 14 et 15 octobre 1983.

Jean CHARLOT. — The tactics and strategy of the RPR in opposition.

An analysis of J. Chirac's record since May of 1981, reveals that the RPR in opposition has maintained a remarkable continuity in both tactics and strategy, discharging three principal functions. While defending the institutions established by the previous order, it has provided sustained criticism of the government, as well as being principal policy maker among the opposition parties.

RÉSUMÉ. — *L'analyse des interventions de Jacques Chirac depuis mai 1981 révèle une grande continuité dans la tactique et la stratégie d'opposition du RPR : fonction constituante de défense des institutions, fonction critique face au pouvoir, fonction programmatique enfin, dans l'unité des forces d'opposition.*